

Droit Économie Gestion Mention Finance Spécialité "Monnaie, Finance et Gouvernance" Finalité professionnelle et recherche

RNCP18854 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	313, 122
Code(s) ROME	M1201, M1205, K2108
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

École normale supérieure de lettres et sciences humaines (ENS Lyon LSH)

<http://www.ens-lyon.eu>

Université Jean Monnet - Saint-Etienne

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Le Master 2 « Monnaie Finance et Gouvernance » certifie une formation scientifique de haut-niveau en macroéconomie, finance, gouvernance et banque.

L'accent est mis sur la maîtrise des concepts et techniques nécessaires à la compréhension des productions scientifiques les plus récentes dans ces domaines.

La formation fait le lien entre ces approches théoriques et l'analyse de questions économiques ou financières pratiques et, du fait de sa double finalité, dote les étudiants de capacités d'analyse et de modélisation contextualisées aux réalités de la vie économique et financière.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées

- Maîtriser les principaux éléments de la vie économique et des modes de régulation publics et privés, nationaux et internationaux
- Maîtriser les techniques quantitatives dans le domaine économique et financier (modélisation analytique et numérique, traitement de données)
- Connaître les principaux logiciels de calcul
- Concevoir des analyses et études financières dans le cadre des réglementations commerciales, comptables et financières
- Analyser le risque et maîtriser les instruments de décision en incertitude dans le domaine économique et financier

Capacités transversales :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse

- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

SECTEURS D ACTIVITE:

- Institutions financières (banques, assurances, banques centrales)
- Administrations publiques
- Organisations internationales
- Cabinets de conseil
- Formation
- Enseignement et recherche

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

TYPE D EMPLOIS ACCESSIBLES:

- Analyste financier
- Économiste de marché / financier
- Consultant en économie et finance
- Gestionnaire de risques financiers
- Directeur financier
- Enseignant chercheur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 607 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	38 329
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

VAPP ou VES.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18854/>